



N° 02/2024

LETTRE DE FEVRIER

Chères Puimoissonaises, chers Puimoissonais,

L'an dernier, sensiblement à la même époque, je vous parlais de vélo et de notre travail à redonner à ce loisir une dimension de moyen de déplacement sportif et écologique.

Pour nos enfants du centre de loisirs "les aventuriers de Puimoisson", cela s'est traduit par le passage des blocs du "savoir rouler à vélo". Nous avons profité de l'installation chez nous de l'Union Cycliste du Pays des Lavandes et du dynamisme de son président José Olmedillas pour proposer des activités régulières de cyclisme aux enfants.

A ce jour 24 enfants ont entamé un cursus de formation, et les 3/4 l'ont terminé, avec l'obtention du bloc 3, qui leur permet de rouler en conditions réelles de circulation, y compris seuls(es). Voici donc 18 enfants qui peuvent se déplacer de façon autonome et en toute sécurité.



Sommaire

Vœux du maire

Hommage à Christiane Roux
Installation composteur partagé
Entretien des points d'eau par la société de chasse

Agenda

Ouverture d'un café éphémère
Cinéma de Pays

Rubrique : le nom des rues
Rue de la Fontaine

Les associations

Réunion du comité des Fêtes
AG des RDV de Puimoisson

Informations

Déchetteries pour les professionnels
Propreté du village
Installation d'une alarme à la mairie
Recensement citoyen

Une autre compétence qui nous tient à coeur est celle de savoir nager. Puimoisson n'est pas une commune côtière, certes. Le danger de la noyade n'est pas imminent, mais nous souhaitons que nos enfants puissent aussi profiter en toute sécurité des joies des activités aquatiques. Nous sommes proches de lacs, guère éloignés de la mer et des piscines privées ou publiques alentours.

L'Education nationale a initié ce programme, qui est conclu par une attestation de "savoir nager", délivrée par le chef d'établissement. Il est obligatoire que les enfants aient acquis les compétences liées à cette attestation, par exemple : sauter dans l'eau en arrière, nager seul 15 mètres ou encore franchir un obstacle sous l'eau, en fin de collège. A Puimoisson, nous désirons qu'ils l'obtiennent avant. Le centre aqualudique Jeanmet-Peralta de Manosque fraîchement inauguré, est l'outil qui permettra les apprentissages. Des maîtres nageurs seront mis à disposition des classes ou des associations pour les cours, financés par DLVA.

Une organisation est à trouver avec les enseignants et des transports seront à financer par la mairie.

Il est estimé que 14 séances sont nécessaires aux bons apprentissages, qui peuvent être dispensées à raison d'une par demie journée.

Dans le cas d'une formation massive, un déplacement vaudrait pour 2 séances, une le matin et une l'après-midi. Et comme les déplacements coûtent cher, je désire qu'ils soient optimisés et le service culture de DLVA est partie prenante pour organiser des activités ou des visites culturelles à Manosque entre les séances de natation.



Les séances de natation démarreront au plus tôt et je l'espère fin 2024, soit après la prochaine rentrée scolaire.

En attendant, reste à nos enfants à participer ce printemps en courant ou en pédalant au "Tour du 04", organisé par l'inspection académique et par l'USEP.

Une très belle manifestation en perspective, qui réunira une grande majorité des enfants des écoles des Alpes de Haute-Provence.

Nous avons à Puimoisson des enfants sportifs, qui participent à une grande aventure collective, qui savent faire du vélo sur la route et, demain, qui sauront nager.

Bravo les pitchouns !"

Fabien Bonino



E
D
I
T
O

VŒUX DU MAIRE 2024

Samedi 27 janvier 2024 a eu lieu à Puimoisson la cérémonie des Vœux du maire 2024 dans la salle polyvalente.

C'est devant une large assemblée que M. le maire, Fabien Bonino a salué la présence d'un certain nombre de personnalités du département.

Après la rétrospective filmée de l'année 2023, Fabien Bonino a fait le traditionnel discours des vœux. Extraits :



Mesdames et Messieurs, chers enfants, chers Puimoissonnais, bonjour !

Je sais que vous l'attendiez avec impatience. Certains l'ont réclamé. Y aura-t-il un diaporama cette année encore ? Et bien oui ! Vous en rêviez, Elisabeth Sacier l'a fait (...) le but est avant tout de rendre compte des principales actions pour notre village, d'en donner un florilège (...) C'est gai, c'est joyeux, c'est Puimoisson.(...)

Avant de parler de l'année qui vient de commencer, nous allons un peu revoir 2023. Qu'est-ce que, pour ma part, je retiendrai de cette année écoulée ?

Quatre choses principales, dans des registres très différents :

1) La crise de l'eau

Pour la deuxième année consécutive, nous avons été frappés d'arrêtés préfectoraux successifs nous imposant de restreindre l'usage de l'eau. Cela a commencé fin mars et s'est arrêté fin novembre. Soit 8 mois pleins de restrictions, dont la plus forte qui a concerné tout le bassin versant du Colostre : une situation de crise. Fontaines coupées, interdictions d'arroser y compris la nuit... Une situation inquiétante et, pour un maire, paradoxale.

Pour reprendre des propos de mon ami Jean-Louis Chabaud ici présent : les villages se sont formés là où il y avait de l'eau. Il est alors douloureux de devoir la couper et difficile de ne pas associer cela à la mort d'une commune. C'est malheureusement une situation qui devrait se renouveler et peut-être se généraliser.

Je sais les services de l'Etat suffisamment réactifs pour nous écouter et adapter, dans le futur, les mesures de restriction au plus près des territoires. Pour l'instant les mesures sont grossières et caricaturales, mais j'ai confiance dans le fait qu'elles s'affinent et qu'on n'ait plus à les contourner parfois, si certains voient ce que je veux dire. Ils ont contourné, dans certains cas précis, mais souvent avec mon accord et avec explication au préfet.

2) Les ateliers de mi-mandat.

Comme dans beaucoup de communes, au milieu de nos mandats de 6 ans (2020-2026), un point a été fait sur les réalisations effectuées et celles à venir. A Puimisson cela ne s'est pas tout-à-fait passé ainsi. Il nous semble que nous dispensons beaucoup d'informations.



Notre deuxième adjointe, Elisabeth Sacier, est avant tout déléguée à la communication. Notre newsletter paraît tous les mois, sans exception, avec parfois des éditions spéciales lorsqu'un sujet urgent et important l'impose. Nous avons une page Facebook, PanneauPocket pour les alertes et un site web rénové, plus complet et plus convivial.

Durant les épisodes de confinement, nous avons réalisé des vidéos, pour les vœux mais aussi pour expliquer, rendre compte et vous associer aux décisions.

Nous avons notamment réalisé un compte rendu de quart de mandat, en janvier 2022.

Et il y aura également un compte rendu de trois quart de mandat.

L'information descendante est bonne, envers vous chers concitoyens. Mais l'information montante, la concertation, la prise de décisions collectives est plus rare, plus compliquée à mettre en œuvre. Or, c'était la méthode de travail annoncée lorsque nous étions en campagne : vous associer, faire ensemble.

Telle est notre marque de fabrique et nous essayons de nous y tenir.



Nous avons donc profité du mi-mandat pour vous écouter. Pour connaître ce que vous envisagez pour le futur de Puimisson.

C'était une forme d'écoute plus complète que celle que nous mettons en œuvre lors de nos réunions de quartiers. Vous avez fait de la politique.

Nous avons fait, ensemble, de la politique.

Nous avons trié, rangé, puis diffusé les réflexions produites.

Nous nous y tenons, elles ont incorporé notre feuille de route, Puimisson est pilotée par une forme de démocratie participative. Nous avançons ensemble.

3) Les fresques de la chapelle Notre Dame de Bellevue

Appliquer des fresques sur une chapelle du XIème siècle, voilà qui était audacieux. Sous l'impulsion du Parc, avec le soutien du Cairn centre d'art, avec des financements croisés de l'Europe, de l'Etat, de la Région, du Département, du Parc et de la commune, nous avons rendu hommage, et pour de nombreuses années, sur les murs extérieurs de la Chapelle, à la transhumance à la Routo qu'empruntaient nos ancêtres et qu'empruntent encore de nombreux bergers avec leurs animaux.



De l'art contemporain, de l'histoire, de la mise en évidence de notre patrimoine, nous pouvons être fiers de cette réalisation.

4) Enfin, quatrième grande action qui m'a ému, et qui a ému tous les participants je crois : le concert des enfants dans l'église.



Je serai très court là-dessus. Ceux qui étaient savent. Nombreux sont ici présents qui pourraient le raconter. Ecouter nos enfants jouer des instruments de cuivre dans l'église. Eux qui ont découvert la pratique quelques mois plus tôt, eux qui se pensaient trop timides pour se produire en public, eux qui pensaient que jamais ils n'auraient accès à une production artistique, eux qui pensaient encore moins partager un jour une scène avec des musiciens professionnels reconnus, que sont leurs professeurs et le quartet de Maxime Atger.

Ceci avec le concours de DLVAgglo, de son école de musique d'intérêt communautaire d'Oraison, de nos enseignants et des artistes présents. Je les remercie encore tous ici. Quel chemin, quel petit exploit. Oui, nos enfants sont capables ! Avec un peu d'aide, de la bienveillance, de la pédagogie, leur volonté et leur travail, nos enfants choisiront leur vie et créeront leur parcours.

En 2024, que nous souhaiter ?

Le meilleur, bien sûr, pour toutes et tous à Puimisson, en France, dans le monde, notamment dans les régions où des innocents périssent des atrocités de la guerre. Pour Puimisson, vous remarquerez que je ne parle pas des travaux, des aménagements, des projets qui améliorent notre quotidien. Pour cela nous avons tous les outils cités précédemment.



Vous le savez, nous l'avons annoncé et cela figure sur les cartes de bonne année, en 2024 nous commémorerons les 80 ans de la libération de notre commune, à la fin de la deuxième guerre mondiale.

Un certain nombre de manifestations diverses animeront cette commémoration, qui commencera à la victoire du 8 mai pour aller jusqu'à l'armistice du 11 novembre. Le riche programme vous sera révélé prochainement.

2024 restera une année de connexions. Je le dis car cela ne va pas de soi. Vous savez qu'on répond présent à toute sollicitation, qu'on se déplace, qu'on accueille. On est reliés avec les institutions et les partenaires. On a commencé ainsi et cela continuera, voire prendra de l'ampleur puisque j'ai été proposé par le nouveau président de DLVAgglo, puis élu par le conseil communautaire, délégué à l'Ecole Internationale, à l'insertion des jeunes et à l'économie sociale et solidaire. Une reconnaissance pour moi, certes, mais surtout une reconnaissance pour Puimoisson et sa participation active aux travaux collectifs.



Nous resterons évidemment connectés entre nous, Puimoissonnais. Nous continuerons d'aller vers vous, de vous informer, de vous concerter, de vous visiter. Nous rendons visite à tous nos anciens chaque début d'année. Toutes les personnes isolées sont identifiées et celles qui le désirent sont suivies, par des visites très régulières leur apportant le soutien et le réconfort qu'elles demandent. Nous continuerons de soutenir nos associations, de leur apporter toute l'aide financière et matérielle que nous pouvons.

Pour elles, pour notre vie collective, nous allons... construire une salle.

Oui, c'est notre grand projet matériel en cours, nous nous lançons dans un projet d'Espace du Temps Libre. Ici même l'an dernier je vous annonçais que cette salle, dans laquelle nous nous retrouvons, serait rénovée pour la dédier à nos activités hors scolaires. Nous construisions un réfectoire à côté, nous aménagions autour et sous la mairie un espace « minoterie », et l'ensemble pouvait répondre à tous nos besoins. Or, au mois de février, nous découvrons en fin d'étude de faisabilité que les plans dont nous disposions de la mairie étaient erronés et que faire communiquer l'ensemble des petites pièces étaient trop compliqué et trop cher. Le projet appelé « minoterie » s'effondrait et avec lui l'ensemble du schéma imaginé. Qu'à cela ne tienne, nous avons décidé de partir sur du neuf et nous avons élaboré un cahier des charges réaliste de notre future salle polyvalente. Notre salle actuelle restera un réfectoire et l'ensemble des autres espaces dont nous avons besoin, dont une bibliothèque, se trouveront dans ce nouvel Espace du Temps Libre.

Comme en toute chose malheur peut être bon, le retard pris dans ce projet a fait que nous rencontrons une belle opportunité d'acquisition de terrain, qui pourrait accueillir ce beau et indispensable projet. Je rappelle que ce n'est pas un luxe : cette salle-ci est parfois occupée jusqu'à 23h par semaine afin de caler toutes les activités qui en ont besoin. Je ne suis pas un maire désireux d'inaugurer un espace qui serait une coquille vide. Notre futur Espace du Temps Libre sera, c'est certain, très utilisé. Autour de ce projet donc, sur notre probable grand terrain, nous pourrions imaginer d'autres projets, de type logements ou autres. Il est encore trop tôt pour parler de ces derniers... Vous serez évidemment tenus informés en date et en heure de toute avancée, puis, dès qu'il y aura besoin, vous serez associés.

Je voudrais ce soir remercier très chaleureusement tous nos bénévoles et élus associatifs qui animent Puimoisson toute l'année. Je remercie également toute notre équipe d'agents dont la majorité d'entre eux est ici présente.

Je remercie enfin toute l'équipe des élus, très présents et actifs, au service de notre commune. Certains sont permanents - les fonctionnaires, et d'autres de passage : les élus. Mais nous formons une seule équipe, celle qui fait que nous avons du plaisir à nous retrouver le matin et à travailler jusqu'à parfois tard, et même souvent les week-ends et les jours fériés. Merci à tous, ils méritent vos applaudissements.



Avant de tous nous diriger vers le buffet soigneusement préparé par une partie de cette belle équipe et cuisiné par l'auberge Côté Soleil, permettez-moi au nom de l'ensemble du conseil municipal de vous souhaiter, à toutes et à tous, une belle et bonne année 2024 !

Enfin, il est souvent d'usage de citer un grand auteur en fin de discours. Je ne le fais pour ma part jamais. Néanmoins j'ai trouvé une citation particulièrement adaptée à cet instant. Elle est du grand philosophe et poète Averell Dalton :

« A table ! ».



HOMMAGE A CHRISTIANE ROUX

Christiane nous a quitté le 31 décembre 2023. C'était une battante.



Dynamique, elle s'est très rapidement impliquée dans la vie associative de notre village.

Dès 2008, le Centre Communal d'Actions Sociales de notre commune est constitué. Christiane est alors, désignée membre par le conseil municipal, pour ses compétences dans le domaine social.

Très investie dans sa nouvelle mission, Christiane fait preuve d'écoute et de professionnalisme auprès des plus fragiles

Le centre de loisirs tout fraîchement créé, devient opérationnel dès la rentrée 2008. Il accueille alors, les enfants âgés de 6 à 12 ans tous les mercredis.

Le rôle du Ccas est très important mais dans les petites communes comme la notre, son action repose beaucoup sur le bénévolat.

Grâce à leur engagement, Christiane et ses collègues, ont pu mener à bien toutes les missions qu'ils s'étaient fixées.



Plus tard lorsque la réforme de l'éducation nationale, dite réforme Peyon portant sur la réorganisation des temps scolaires et para scolaires. Christiane fera partie des nombreuses personnes bénévoles auprès de notre commune, pour accompagner les enfants de notre école primaire et y animer des séances d'éveil.

Avec ses collègues de la bibliothèque, Christiane animera un atelier lecture.



Ensuite dans l'association Lou Misträou elle s'est beaucoup investie au côté de Richard, son époux. Et, ensemble, ils ont conduit leurs projets avec une main de maître.

Notamment chaque année «La nuit des étoiles» où tous deux nous recevaient chez eux pour d'inoubliables soirées.

Enfin et surtout dans notre association « Horizon » où son engagement a été sans faille et sans relâche.

En premier lieu, avec l'aide de sa sœur Françoise, l'atelier Gribouille maintenu en sommeil durant quelques années, et si cher à leurs cœurs est remis en route.

Christiane a animé cet atelier régulièrement, et avec brio auprès des jeunes enfants et des jeunes parents.



Mais aussi notre médiathèque quelque peu malmenée, qu'elle a portée à bout de bras avec toutes les autres bénévoles. Christiane était notre pilier et la référente auprès de Diva.

Là aussi les lectrices et les lecteurs de Puimoisson pouvaient compter sur elle pour échanger des idées ou des conseils de lecture.

Merci à Christiane d'avoir donné de son temps, de son énergie pour faire vivre nos ateliers, pour faire vivre la lecture à Puimoisson.

Son départ si prématuré, nous laissent sans voix et dans une grande tristesse; notre association se trouve aujourd'hui, un peu orpheline mais riche de ce que Christiane nous laisse : un bel exemple d'engagement associatif qui favorise la construction d'un vivre ensemble dans le respect de nos diversités.

Les bénévoles et les adhérents de l'association Horizon adressent à tous ses proches leurs plus sincères condoléances et leurs témoignent toute leur sympathie et leur soutien.



UN COMPOSTEUR COLLECTIF INSTALLE A PUIMOISSON

A compter du 1er janvier 2024, le compostage de nos biodéchets est devenu obligatoire sur toutes les communes en France.

Depuis le printemps dernier nous avons lancé une campagne d'information au sujet du projet d'implantation d'un site de compostage collectif sur notre commune.

Nous avons fait une enquête auprès de tous les Puimoissonnais pour connaître les besoins et donner son avis sur le lieu d'implantation du site.



Le lancement du compostage partagé a eu lieu le mercredi 10 Janvier 2024 sur les Aires route de Riez, avec la présence de Coraline Depys, maître composteur de DLVAgglo.

Celle-ci a fait la présentation du site et son fonctionnement, pris les inscriptions et distribué des bio seaux.

De nombreux habitants, intéressés par le compostage collectif sont venus à cette présentation et 18 personnes se sont inscrites.

Depuis, une quarantaine de personnes sont venues à la mairie s'inscrire et récupérer leur bio seau.

A chacun sa routine : vous pouvez mettre vos biodéchets dans un "bioseau", un récipient que vous gardez chez vous. Ensuite vous allez le vider 1 à 2 fois par semaine, lorsque vous descendez les poubelles ou en allant faire vos courses. Si vous avez des enfants, c'est l'occasion de les sensibiliser en les faisant participer à cette activité zéro déchet !



Nous avons 3 référents dans la commune : Maryse Aubry et Monique Bouteille seront là pour s'assurer du bon fonctionnement. Eric Angelvin sera chargé de mélanger le compost pour l'aérer et permettre une meilleure transformation.

Coraline Depys viendra régulièrement à Puimoisson pour s'assurer du bon fonctionnement et nous vous préviendrons de sa venue si vous souhaitez avoir des informations et lui poser des questions.

Un point de vente de composteur individuel sera prochainement organisée à Puimoisson pour les personnes qui ont un jardin.

C'est un grand succès pour notre commune et nous espérons que vous serez nombreux à nous rejoindre.

[VOIR LA VIDEO](#)

AGENDA

DU 19 FÉVRIER AU 27 MARS



CAFE ASSOCIATIF DE 7H15 A 11H00 ET PLUS SI AFFINITÉ



*Organisé par
L'association HORIZON et
Le Comité des Fêtes et de la Culture*

Le Comité des Fêtes et de la Culture de Puimoisson et l'association Horizon ont unis leurs efforts afin de créer un café éphémère dans les locaux du Dineur, avec aimable autorisation du propriétaire Claude Roland.

En effet, le café des Arts sera fermé à cette période et laisse le village sans lieu de réunion pour les habitants de Puimoisson.

Ainsi, tous les matins, 7 jours sur 7, vous pourrez venir boire une boisson chaude et vous retrouver entre amis.

Des bénévoles des deux associations assureront le service par roulement.
Nous espérons vous voir nombreux partager avec nous un moment de convivialité.

Rue de la Fontaine



La rue de la Fontaine va de la Montée du Pasquier jusqu'au Chemin Neuf. C'est une portion de la route départementale 256.

Elle a été nommée ainsi car il y a depuis très longtemps une fontaine le long de cette rue.

Ce sont les Commandeurs qui ont créé la première fontaine qui se trouve juste au dessus avec le petit bassin alimenté directement par une source, une vaste nappe phréatique, qui a longtemps alimenté Puimoisson.

Plus tard, les Commandeurs ont fait aménager la seconde fontaine, à l'emplacement actuel.

D'après les différents documents, à l'origine, avant 1858, il y avait sous le mur des remparts, un seul bassin rond et deux grands bassins contre les remparts.

Les bassins ne suffisant plus aux besoins des villageois, un projet a été élaboré en 1859.

Il prévoyait plusieurs bassins. Il était prévu de démolir les existants, d'utiliser les pierres de démolition pour la reconstruction, avec un nouvel apport de pierres venant de Baudinard.

Le projet présenté entre 1860 et 1861 a abouti à la réalisation actuelle.



La fontaine octogonale servait à faire boire les animaux, chevaux et moutons.

Les bassins carrés avaient chacun leur fonction.

Il y a celui qui sert à laver les légumes, celui pour laver le linge des malade, celui pour laver les boyaux etc...

Cette fontaine fournissait l'eau à tous les jardins de Puimoisson C'était extrêmement important puisque la population vivait pratiquement en autarcie jusqu'à la première Guerre Mondiale.



Les jardins sont concernés par la surverse des eaux de la fontaine.

Après les travaux de 1646, il y avait abondance d'eau, il devint alors possible d'arroser les jardins.

De nombreux bassins permettaient de stocker l'eau pour l'arrosage.

Certains étaient ouverts, couverts, ou sous le chemin.

Par défaut d'organisation dans la distribution d'eau, il y eut des conflits, des disputes et même des rixes. Le conseil dû intervenir et un premier partage des eaux eut lieu en 1661, approuvé par l'autorité et édictant des peines contre les délinquants.

Un deuxième devint nécessaire en 1761. Claude Bouteille et Sauvaire Isoard furent chargés d'établir un calendrier de répartition de la distribution d'eau avec le nombre d'heures par propriétaire.

Cette pratique a perduré jusqu'à nos jours et est même devenue très importante depuis ces dernières années avec les restrictions d'eau dues aux récurrentes périodes de sécheresse.



Le pigeonnier seigneurial qui en 1789 devient communal et a été vendu, par la commune à un particulier.

C'est aujourd'hui une petite maison.

Ce pigeonnier servait pour les pigeons de la table du seigneur et les fientes de pigeons, engrais naturel servaient pour les jardins.

Ensuite, à partir de 1789 vont se créer les différents pigeonniers que l'on trouve dans Puimoisson.



Les lavandières ou bugadières



Les lavandières ou bugadières étaient les femmes qui lavaient le linge, le leur ou celui des autres. Elles lavaient essentiellement avec des cendres et de l'eau chaude, puis à la main ou au battoir, dans un cours d'eau ou un lavoir.

Bugadière vient du provençal bugada : lessive. Après rinçage, le linge était exposé aux rayons du soleil de Provence qui, au-delà du séchage, agissait encore pour accroître la blancheur de la toile.

Les bugadières étaient là tous les jours. Elles venaient très tôt, et marquaient leur place au lavoir par leur planche à laver, qui étaient ensuite placée contre le ventre pour ne pas être mouillée en frottant le linge

Deux fois par an on faisait la grande lessive. Il fallait quatre jours :

Le premier jour, il fallait laver le bassin. Puis, on faisait tremper le linge, on le savonnait, on le tapait avec un battoir et on le rangeait dans le cuvier, calé sur le trépède.

Ensuite, on mettait sur les draps bien égouttés, un grand drap très épais "le fleurier" ou "bourras" dans lequel on mettait une grande quantité de cendre de bois.

Le second jour, dans un grand fourneau, on faisait chauffer de l'eau que l'on répandait à peine chaude pour ne pas brûler le linge sur la cendre, puis, au cours de la journée, de plus en plus chaude. Cette eau se chargeait au passage des produits détergents contenus dans les cendres (soude et potasse) et coulant doucement à travers le linge était récupéré dans un petit récipient à la sortie du cuvier.



Le troisième jour, on retournait à la fontaine pour rincer les draps à grande eau.

On donnait de grands coups de battoir pour le débarrasser du "lessif".

Ensuite, il fallait étendre cette "bugade" dans un pré ou sur une corde tendue entre deux arbres.

Le quatrième jour, on ramassait le linge, on le pliait, on le repassait puis on le rangeait dans les armoires.

ASSOCIATIONS



Les Rendez-vous de Puimoisson

Assemblée générale de l'association
Samedi 24 février 2024 à 16h, salle polyvalente.

Ordre du jour

Présentation du rapport moral 2023 Présentation du rapport financier 2023 Perspectives 2024
Approbation du PV de l'assemblée générale du 25 février 2023.
Pouvoir à la Présidente de l'association pour constituer les demandes de subventions
et à s'engager au nom de l'association auprès des établissements publics.
Montant de la cotisation 2024 Questions diverses
Renouvellement des cartes d'adhésion à l'association

Comité des Fêtes et de la Culture de Puimoisson

Le Comité des Fêtes et de la Culture de Puimoisson s'est réuni le samedi 20 janvier dernier avec les nouveaux adhérents. A l'ordre du jour : l'élaboration du programme de l'année 2024. Un certain nombre d'événements ont d'ors et déjà été actés comme la fête de la musique, la fête de Saint Eloi, le pique-nique du 14 juillet, Halloween et le marché de Noël. Une assemblée générale aura lieu le :

Samedi 17 février à 10h30 salle du conseil municipal

Nous élirons un nouveau trésorier ou trésorière et nous continuerons à travailler sur la programmation 2024 avec d'autres manifestations.

Nous invitons tous ceux qui souhaitent participer à l'aventure, à venir nous rejoindre. Chacun avec ses envies, ses compétences, ses disponibilités.



comitefetesetculture.puimoisson@gmail.com

INFORMATIONS



Recensement citoyen



Chaque Français dès 16 ans doit faire le recensement citoyen obligatoire pour ensuite participer à la journée défense et citoyenneté (JDC).

Le Français qui a fait son service militaire peut le prouver à l'aide d'une attestation des services accomplis ou, en cas d'exemption, d'un certificat de position militaire.

Il est obligatoire de faire le recensement citoyen.

Après avoir fait votre recensement citoyen, Vous obtenez une attestation de recensement. Il faut avoir fait la JDC (ou en avoir été exempté), pour pouvoir vous inscrire à partir de 18 ans à un examen (BEP, Bac...), ou à un concours administratif, ou à l'examen du permis de conduire en France. Cette obligation cesse à partir de votre 25e anniversaire. Vous êtes inscrit automatiquement sur les listes électorales dès votre 18e anniversaire et pourrez alors voter.

Votre recensement fait, la mairie vous remet votre attestation de recensement.

Le recensement citoyen se fait en ligne sur :

servicepublic.fr

PROPRETE DU VILLAGE

Vu la recrudescence des déjections canines dans nos rues, et les plaintes qui en découlent, nous demandons aux propriétaires de chiens de les tenir en laisse et de ramasser leurs déjections dans l'enceinte du village.



Installation d'une alarme à la mairie



Suite à la tentative de cambriolage à la mairie de Puimoisson en décembre dernier, la commune a investi dans un dispositif anti intrusion avec alarme et caméra à été installé dans la mairie.

DECHETTERIE PROFESSIONNELS



À COMPTER DE JANVIER 2024

L'ACCÈS AUX DÉCHÈTERIES DU TERRITOIRE DEVIENT PAYANT POUR LES PROFESSIONNELS !

1 PASSAGE 2M³
PAR JOUR ET
PAR ENTREPRISE

6M³ POUR LES
DÉCHETS VERTS
PAR JOUR ET
PAR ENTREPRISE



*Uniquement dans les déchèteries d'Oraison, Quinson et Villeneuve.

DLVA.fr
04 92 22 32 32

La facturation des professionnels en déchetterie annoncée pour le 1er janvier 2024 a été retardée et sera effective à compter du

2 février 2024

Si certains professionnels de votre territoire souhaitent avoir des informations complémentaires, voici mise en place :

A compter de cette date, les professionnels du territoire utilisant les déchetteries publiques pourront se rendre sur la plateforme

<https://dlva.usager.symetri.fr/>

connexion pour acheter par avance vos passages en déchetterie.

Le paiement s'effectuera uniquement en ligne et les passages acquis seront directement crédités sur votre compte professionnel.

Il vous suffira alors de présenter votre QR code au gardien, pour pouvoir déposer les déchets de votre entreprise.

Un tarif unique de 60€ par passage sera appliqué dès ce jour-là, quel que soit le type de déchet déposé et dans la limite de 2m³ par jour (du lundi au vendredi, sur l'ensemble des déchetteries du territoire).

Seul un passage par jour par entreprise sera autorisé (quel que soit le volume et un maximum de 2m³).

Pour les déchetteries d'Oraison, Villeneuve et Quinson, équipées d'une aire à déchets verts, il est possible de déposer jusqu'à 6m³ de déchets verts par jour (en un seul passage).

Pour les associations, les 2 premiers apports annuels seront gratuits.

Pour plus d'informations : www.dlva.fr/controle-acces-dechetterie

Rénovation des points d'eau à Puimoisson et Saint Jurs par la Fédération départementale des chasseurs du 04

En février 2023, nous vous avons rendu compte de la réalisation de 4 points d'eau sur les communes de Puimoisson et Saint Jurs. Leur entretien étant assuré par les chasseurs locaux.

Ces points d'eau avaient été financés en partie par le Conseil Régional Sud Provence Alpes Côte d'Azur.



Ces réservoirs sont réalisés avec de grandes pierres plates naturelles qui s'intègrent parfaitement dans le paysage. De plus, ces points d'eau, d'une capacité de 7000 litres stockent l'eau de pluie nécessaire à la survie de toutes les espèces (insectes, amphibiens, reptiles, oiseaux, mammifères) surtout en période estivale. Ces abreuvoirs jouent un rôle essentiel dans le maintien et la richesse de la biodiversité.

Leur rénovation a eu lieu au mois d'octobre dernier.

ERRATUM

Dans notre rubrique «Nos joies et nos peines» de la lettre de janvier, nous avons oublié de mentionner la naissance de :

Antoine, Rémi, Marc BONDIL né le 13 août 2023

Toutes nos excuses au petit chérubin et à ses parents



**Le prochain conseil municipal aura lieu le :
jeudi 27 février à 20h
Salle du conseil municipal**



Alpes de Haute Provence

[Puimoisson](#)

REPORTAGE VILLAGE DE PUIMOISSON

Village perché des Alpes-de-Haute-Provence, Puimoisson se situe sur le plateau de Malesco, à l'équidistance des Gorges du Verdon et du pays de Digne.

Ses habitants sont appelés les puimoissonnais et puimoissonnaises.

Délimitée par les communes de Fies, Valensole, Beaumont et Saint-Zot, Puimoisson se situe 30 km à l'est de Manosque. S'élevant à 414 mètres d'altitude, le village est arrosé par l'Arrosone.

Depuis 1983, Puimoisson fait partie de la communauté d'agglomération ELM (d'où son nom Labéon Verdon Agglomération), dont le siège se trouve à Manosque.

23 communes sont regroupées avec un total de 42000 habitants.

Le maire de Puimoisson se nomme Fabien Bonniau.

Il a été élu en juin 2020. C'est son 3^{ème} mandat.

Au 1^{er} janvier 2020 (dernier recensement), la commune comptait 752 habitants.



LES ACTUALITÉS

[YouTube](#)[Facebook](#)

PLAN LOCAL D'URBANISME



Tout le PLU de la commune figure sur le site internet de la Mairie de Puimoisson.

[+](#)

TRAVAIL



Consultez notre page "Travail".

Travail >

AMÉNAGEMENT DU VILLAGE



Plus de détails sur nos travaux sur la page "Urbanisme".

Urbanisme >

2021 : NOUVELLE ANNÉE DE RÉUSSITE



Après une longue période de restrictions liées à la pandémie de COVID-19, nous sommes fiers de vous accueillir à nouveau en 2021.

Travail >

[+](#)[Toutes les actualités >](#)

Toutes les informations
concernant
notre commune
sont consultables
sur notre site.

puimoisson.fr